



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

**AVIS PUBLIC**  
**RÈGLEMENTS NUMÉRO 656-20, 657-20, 658-20 ET 659-20**

**AVIS DE PROMULGATION**

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON :**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général, trésorier et greffier adjoint de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021, les règlements suivants :

**Règlement numéro 656-20 sur la constitution et le fonctionnement du comité consultatif d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le Règlement 547-16**

**Règlement numéro 657-20 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau, abrogeant et remplaçant le Règlement 415 sur les soupapes de sûreté et toutes ses modifications subséquentes**

**Règlement numéro 658-20 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2021**

**Règlement numéro 659-20 sur les règles de fonctionnement des séances du conseil, abrogeant et remplaçant le Règlement 655-20**

Les intéressés pourront consulter lesdits règlements sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) .

Lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, soussigné, Sylvain Déry, directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, le 13 janvier 2021 conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC CE 13<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2021**

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA